

Modalités et conditions

Pour toutes les formations, un programme détaillé sera envoyé à chaque candidat dès son inscription. Une attestation et un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Formations courtes

Les formations auront lieu selon un nombre minimum d'inscrits (voir détails des formations).
Date limite d'inscription 3 semaines avant le début du stage.

Un acompte de 50 € est demandé pour valider l'inscription. Le remboursement de l'acompte est possible en cas d'arrêt maladie ou de mutation professionnelle sous présentation de justificatifs 3 semaines avant la date du stage. En cas d'absence, aucun remboursement n'est possible. En cas d'annulation du stage, les acomptes ne seront pas débités.

Contact : Céline Bachelot, chargée de communication développement de projets
contact@poleceramiquenormandie.com ou 02 35 31 93 51

Hébergements (pour les formations courtes)

Foyer des sports de Port-Jérôme-sur-Seine (500 m du centre de formation)

Chambre double ou triple

17 € la nuit

4.90 € le petit déjeuner au foyer

Un espace restauration équipé est également à disposition au centre de formation.

Réservations : contacter le Pôle Céramique Normandie pour les réservations 1 mois avant le début des formations.